

LIVRET STAGIAIRE

MULTI-ACCUEIL

La Casita



Ce livret d'accueil a été rédigé pour vous souhaiter la bienvenue et vous donner quelques informations importantes qui faciliteront votre séjour au multi-Accueil.

Actualisé en octobre 2023



santé
famille
retraite
services

Présentation de la structure

Le multi accueil « La Casita », situé à Vic Fezensac est un service géré par la communauté de communes d'Artagnan en Fezensac (CCAF) depuis le 1^{er} janvier 2023. Il a pour mission d'accueillir les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. La capacité d'accueil est de 20 places réparties entre de l'accueil régulier, irrégulier, occasionnel et d'urgence.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

La structure est fermée la 1^{ère} semaine des vacances de printemps, 3 semaines au mois d'août et la semaine 52.

Nous fonctionnons par groupes d'enfants avec deux professionnelles référentes par groupe d'âge.

L'équipe pluridisciplinaire est constituée de 9 professionnelles.

Valeurs éducatives du service

Le rôle de l'équipe est d'être à l'écoute de l'enfant afin de lui proposer un environnement riche et sécurisant pour qu'il puisse explorer tout en respectant son processus naturel de développement.

Les valeurs et pratiques éducatives sont présentées dans le projet d'établissement de la structure (en cours de réécriture).

Rôle et place du stagiaire

I. L'accueil des stagiaires

Tout élève qui souhaite faire un stage doit nous envoyer une lettre de motivation expliquant sa demande de stage.

Une première rencontre est programmée avec la directrice pour finaliser l'accueil en stage. C'est l'occasion de discuter des motivations et des objectifs de stages.

L'accueil de tout stagiaire est soumis à la signature d'une convention entre l'école ou l'organisme demandeur et le Multi-Accueil.

Cette convention signée par l'ensemble des parties sera remise au plus tard le 1er jour du stage à votre arrivée à la direction.

Pour votre 1^{er} jour de stage, vous serez accueilli par la directrice / son adjointe et votre tuteur.

Ce temps est consacré à visiter la structure, vous présenter à l'équipe et échanger avec vous de l'organisation de votre stage et de votre projet professionnel.

Les familles seront informées de votre présence. Pour vous présenter, nous afficherons dans le hall d'entrée de la structure, votre photographie avec votre prénom, la nature de votre stage (d'observation, à responsabilité), votre cursus (3^{ème}, diplôme petite enfance) ainsi que la durée de votre stage.

Au cours de votre stage, et en fonction de votre formation, des initiatives d'ordre organisationnel seront possible, toujours avec l'accord des professionnelles présentes,

En ce qui concerne les accueils des familles, c'est aux professionnels(les) référentes des enfants et à la directrice de répondre aux parents.

Vous avez accès, sous la supervision d'un membre de l'équipe, au classeur de transmissions.

Le stagiaire participe à la hauteur de la nature de son stage à l'accueil des enfants, et toujours avec l'accord de son tuteur et/ou de l'équipe.

Selon les objectifs de votre stage et vos capacités, votre maître de stage pourra vous accorder la prise en charge d'un enfant ou d'un groupe d'enfants. A aucun moment, vous ne devrez être seul(e). Un professionnel de l'équipe sera toujours présent ou à portée de vue pour vous guider sur la prise en charge de l'enfant.

Nous attendons de votre part :

- Une collaboration constructive avec l'ensemble du personnel de la structure
- Un respect des usages de l'équipe
- Une intervention à la fois discrète et en même temps actrice dans le déroulé de la journée
- Une posture professionnelle : politesse, respect, bienveillance
- Un investissement bien dosé : ni trop, pour que votre départ ne déstabilise personne ; ni trop peu, qui n'apporterait aucun intérêt pour votre expérience ni pour les professionnels susceptibles de vous accompagner.

II. Relation du stagiaire avec l'équipe

1. Le Tuteur

Un tuteur vous est dédié. Ce professionnel ressource sera votre contact privilégié et vous accompagnera sur toute la durée de votre stage, autant sur vos questionnements que sur votre cheminement. Vous pourrez toutefois échanger sur vos questionnements, réflexions avec l'ensemble de l'équipe qui partage la même dynamique de transmissions de savoirs. La directrice est également accessible en anticipant un rendez-vous avec elle. Vous pourrez tout au long du stage demander un entretien avec la Directrice/son adjointe ou votre tutrice.

Votre tuteur est en charge de votre suivi pédagogique :

- Accompagnement à l'élaboration de votre rapport de stage
- Évaluations et bilan de stage
- Rendez vous avec votre école/centre de formation

2. L'Équipe

Vous êtes accueilli(e) par une équipe de professionnels de la petite enfance. Ces personnes seront à même de vous accompagner, de vous orienter et de répondre à vos questions en collaboration avec votre tuteur.

Il est important pour l'équipe que vous soyez bien accueilli et que vous vous sentiez impliqué dans la structure

Nous vous demandons de respecter l'organisation des professionnels afin de leur permettre d'assurer la continuité de leur travail auprès des enfants dont ils ont la responsabilité.

3. Le stage

a. Déroulement du stage

Une personne de l'équipe sera votre tuteur et vous suivra durant toute la durée de votre stage.

Vous lui remettrez dès votre 1^{ère} journée votre livret de stage, afin qu'il puisse s'organiser en fonction des attendus. Les objectifs ainsi que les modalités de déroulement du stage seront revalidés avec votre tuteur (période d'observation du stagiaire, informations diverses).

Quelle que soit sa nature, tout stage débutera par une période d'observation/familiarisation. Observer vous permettra d'enregistrer un maximum d'informations tout en faisant connaissance avec les enfants, les familles et l'équipe.

b. Période d'observation

Durant la première semaine de stage, une période d'observation des enfants, des pratiques professionnelles, des rituels..., est essentielle. Elle est de 2 à 3 jours minimum en fonction de la durée du stage.

Pendant cette période, vous pouvez poser toutes les questions nécessaires pour intégrer l'équipe et accompagner les enfants par la suite dans leur développement.

Vous êtes à l'écoute de l'enfant, vous lui laissez le temps de venir vers vous. Vous veillez à vous mettre à sa hauteur pour communiquer. Vous pouvez jouer avec eux, réagir en cas d'urgence (risque de chute, autres ...), soutenir l'équipe pour les préparations des activités ou ateliers (découpage, rangement, etc ...).

L'observation et la mise en pratique s'effectue sous le regard constant de l'équipe afin de garantir la sécurité physique et psychique des enfants.

Dans un deuxième temps, et en accord avec votre tuteur, vous pourrez effectuer seul ou en collaboration avec les membres de l'équipe des tâches, des activités, des soins inhérents au fonctionnement de la crèche.

c. L'Évaluation du stage

Afin d'évaluer votre progression, différents temps d'évaluation sont organisés en fonction de la nature de votre stage.

Un mini bilan aura lieu en fin de chaque semaine. Ces temps sont l'occasion de faire le point sur votre intégration dans l'équipe, votre progression, vos questionnements (pratiques et postures professionnelles, fonctionnement global, ressentis...).

d. Motifs de rupture de la convention

En cas d'incompatibilité entre les deux parties, la directrice peut suspendre momentanément le stage, tout comme y mettre fin après entente avec le directeur de l'école/du centre de formation.

e. Secret et discrétion professionnelle

Vous êtes soumis à une discrétion professionnelle. Vous êtes tenus de ne pas divulguer à l'extérieur des informations concernant la structure, les enfants, leurs familles (pas de divulgation de noms, de situations familiales des enfants accueillis, de faits ...).

L'accès au dossier des enfants sera possible en fonction des objectifs de stage et se décidera donc au cas par cas.

Dans vos rapports de stage, les noms, prénoms et photos des enfants ne devront pas être utilisés. Aucune photo de face ne pourra être prise.

Horaires et pause repas

Vos horaires sont définis avant le début du stage par la direction dans le respect de ce qui est prévu par l'école ou l'organisme de formation et des impératifs de fonctionnement de notre structure.

Le stagiaire respectera les temps de présence prévus par la convention de stage avec ponctualité. Toute modification d'horaire en cours de stage ne sera qu'exceptionnelle et devra impérativement être validée par la directrice ou son adjointe.

Ces modifications sont soumises à un avenant y compris la récupération d'heures d'absence.

L'organisme de formation doit être prévenu par le stagiaire de tous changements.

Toute absence ou tout retard doit être signalé dans les plus brefs délais et doit être justifié.

A noter que si vous êtes mineur.e, vous êtes placés sous la responsabilité de la directrice et vous ne saurez pas autorisé à sortir sans autorisation parentale. En dehors de ce cadre, vous n'êtes pas autorisés à sortir de la structure pendant votre temps de présence sur leur lieu de stage.

Le stagiaire comme l'équipe professionnelle, travaille 7h par jour. En journée continue, il est prévu 30 minutes de pause repas durant la journée.

La salle du personnel est mise à votre disposition. Celle-ci est équipée d'un réfrigérateur, d'un micro-onde et de couverts. Le repas n'est pas pris en charge par la structure. Il vous est donc demandé d'apporter votre repas.

Durant ce temps, il est interdit de sortir de l'enceinte de la structure sauf après accord de la Directrice ou de son Adjointe.

Tenue de travail

Une tenue vestimentaire propre, correcte et adaptée au travail auprès des enfants est demandée ainsi que des cheveux propres et attachés, des bijoux sans risque pour les enfants et des ongles courts, propres et sans vernis. Votre tenue devra être changée tous les jours.

Il vous est demandé, comme au reste du personnel, d'utiliser des chaussures d'intérieur propres qui resteront au sein de la structure le temps de votre stage.

Un vestiaire est mis à votre disposition.

Téléphone et tabac

Pas d'utilisation des téléphones portables au sein de la structure. Les téléphones portables doivent rester au vestiaire (sauf pendant la pause repas).

En cas de nécessité, vous pouvez être joints sur le téléphone de la structure au numéro suivant : 05.62.58.02.74

Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de la structure (Décret n° 2006 –1386 du 15 novembre 2006) et l'arrêté du maire du 21 mars 2023 mentionnant l'interdiction de fumer dans un périmètre de 50 mètres des entrées des établissements accueillant des mineurs.

Hygiène et sécurité

Vous êtes tenus d'appliquer la réglementation en termes d'hygiène et de sécurité ainsi que les protocoles élaborés par la structure. Ces protocoles sont disponibles et sont consultables. Votre tuteur vous indiquera comment y accéder.

A chaque arrivée, le lavage des mains est obligatoire avant d'entrer sur les groupes de vie. Des lavabos sont à votre disposition.

Une vigilance toute particulière vous est demandée concernant la fermeture des portes. Vous n'êtes pas autorisé à répondre à l'interphone.

Conclusion

Un stage est un bon outil de formation et d'information pour les personnes en cours d'orientation.

Nous vous encourageons à saisir cette opportunité pour vous documenter et vous renseigner.

L'ensemble du personnel est à votre écoute et se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider durant votre stage.

L'équipe de la Casita vous souhaite un bon stage.